



Association Sportive de la Police Municipale Ski et Disciplines Associées

GRANDVALIRA

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

AUX 22E CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DES POLICES MUNICIPALES



25, 26 et 27 MARS 2022	A envoyer à l'adresse suivante :	Renseignements :
	Madame VALENTI Jessy 2 Chemin du Pastel 31130 Flourens	aspm Toulouse@gmail.com JESSY : 0667209966 STEPHANE : 0603418442

IMPERATIF -

RESERVATION **AVEC HOTEL EUROSKI** - INSCRIPTIONS ATTENDUES AVANT LE **15 DECEMBRE 2021**

RESERVATION **SANS HOTEL EUROSKI** - FIN DES INSCRIPTIONS LE **01 FEVRIER 2022**

ATTENTION : Carte d'identité ou Passeport OBLIGATOIRE en Andorre

VILLE D'EMPLOI :		Nom du Capitaine d'équipe :	
Nom :	Prénom :	Né(e) le :	Homme ☐ Femme ☐
Adresse :			
Mail :		N°Tel :	
SENIOR- 1991-1999 ☐	MASTER 1- 1981-1990 ☐	MASTER 2- 1976-1980 ☐	MASTER 3- 1971-1975 ☐
MASTER 4- 1966-1970 ☐	MASTER 5- 1961-1965 ☐	VETERAN 1- 1956-1960 ☐	VETERAN 2- 1951-1955 ☐
VETERAN 3- 1950-1800 ☐	SNOWBOARD ☐		
POLICIER MUNICIPAL ☐	GARDE CHAMPETRE ☐	ASVP ☐	OPEN ☐ ACCOMPAGNANT ☐
Assurance à prendre aux guichets (fortement recommandée)		5.20,€	
Inscription course (2manches) pour toutes les catégories		12.00 €	
Forfait 1 Jour		41.00 €	
Nombre de forfait		total	
Forfait Piéton		14.00 €	
Repas Vendredi Soir - Pasta Party - Hôtel Euroski		21.00 €	
Repas Samedi Midi	Express	12.00 €	
	Self service	18.00 €	
Repas Samedi Soir - Repas de Gala + Soirée Discothèque privée - Hôtel Euroski		55.00 €	
Frais d'inscription (obligatoire)			5.00 €
LEGENDE	CLASSEMENT POLICE MUNICIPALE	Chèque à l'ordre de l' A.S.P.M.S.D.A.	TOTAL
	CLASSEMENT OPEN		
		€	

Mettre une croix sans la case correspondant à votre catégorie, reporter le montant correspondant aux différents choix (repas, forfaits, inscriptions) dans a case en bout de ligne.

Pour les participants à la course, joindre impérativement un justificatif de fonction et un certificat médical datant de moins d'un an autorisant la pratique du ski ou licence FFS. **RAPPEL : PAS DE DEPART SANS PORT DU CASQUE**

Inscription sera définitive avec ensemble des documents et la totalité du règlement. Pour des raisons d'organisation, nous sommes dans l'obligation d'encaisser tous les règlements avant le 1 février 2022. Nous ne pourrons pas prendre en compte les inscriptions arrivants après cette date.

L'association n'est pas un organisme de prêt, ne fait pas de crédit sur les montants qui lui sont dû. Concernant les virements administratifs : contacter directement le président de l'association ducept.olivier@hotmail.com (indiquer vos coordonnées pour les modalités)

SOUHAITEZ VOUS RESERVER VOTRE SEJOUR DANS L'HÔTEL EUROSKI ?	OUI
Hôtel 2 nuits + petits déjeuner, 153.00 par personne	
Option Parking et SPA en suppléments	NON
Si oui, l'hôtel prendra directement contact avec vous par mail après réception du bulletin d'inscription.	